

# INSCRIPTION EN CLASSE DE SIXIÈME

Pour les enfants admis en sixième et affecté au collège Le petit bois, voici la procédure à suivre pour l'inscription.



© Pierrelaye

Votre enfant a été admis en sixième et affecté au Collège LE PETIT BOIS.

Il vous appartient maintenant de procéder à son inscription, **en déposant au collège ce dossier, sans rendez-vous, le :**

- **Mercredi 12 juin de 9h00 à 12h30**
- **Judi 13 juin de 15h30 à 17h45**
- **Vendredi 14 juin de 15h à 18h30**

Vous voudrez donc bien vous présenter muni de ces documents :

- Le dossier jaune renseigné
- La copie de l'affectation au collège LE PETIT BOIS
- La photocopie complète du livret de famille
- la photocopie du justificatif de domicile
- Une photo d'identité (inscrire le nom de l'élève au dos)
- La fiche d'urgence non confidentielle remplie
- En cas de problème de santé, la fiche de renseignements médicaux confidentiels
- Pour les parents divorcés ou séparés : copie de la notification de jugement, précisant le lieu de garde de l'enfant.

**Nous vous remettons alors la liste des fournitures scolaires, le programme de la rentrée,** et tous autres renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

**Si vous ne pouvez pas vous libérer,** il vous appartient de prendre rendez-vous auprès du secrétariat afin de procéder à l'inscription.

## Coordonnées

Collège Le petit bois  
11 rue Juliette Monnier

95480  
Pierrelaye  
Contact

**Collège Le petit bois**  
Tél : 01 30 37 20 90